



## Notre contexte

### Enjeu:

**Organiser un service RH réactif pour faciliter la vie de l'entreprise et des collaborateurs au quotidien**

**Activité:** Mutuelle indépendante française

**Portefeuille:** 250 000 clients 4 000 contrats d'entreprises

**Effectif:** 300 collaborateurs en France

### Solutions ADP:

DECIDIUM PME Web  
Digiposte

**Ancienneté ADP:** Depuis 2015

**Cotisations encaissées:** 157 millions d'euros



« La solution Digiposte proposée par ADP contribue pleinement à la stratégie de transformation digitale de notre entreprise. Depuis le début d'année, nos clients ont vu de nombreux changements apparaître dans leur mode de fonctionnement au quotidien, avec notamment la dématérialisation des relevés de prestations, des déclarations sociales nominatives et de la carte de tiers payant. Il nous a paru assez naturel de proposer à nos collaborateurs un bulletin de paie dématérialisé. Cela leur offre également une plus grande souplesse et réactivité »

**Olivier Deseine** Directeur des ressources humaines de M comme Mutuelle

## Nos solutions

**Digiposte**, la solution innovante permettant la dématérialisation des bulletins de paie et le stockage des documents administratifs pour tous les salariés, est déployée depuis octobre 2016.

- « La solution fait **gagner un temps** important aux équipes RH et aux collaborateurs. Les informations sont sécurisées au sein d'un coffre-fort numérique, accessible à tout moment et de n'importe où.»
- « L'ensemble des services de notre vie courante sont ouverts à la **dématérialisation**. Finalement, c'est être en phase avec son temps ! »
- « Des appréhensions et des inquiétudes, mais le projet a été maintenu et nous avons communiqué en interne par le biais des outils fournis par ADP. »

## Nos résultats



**Taux d'adhésion :** 60 % des collaborateurs



**Gain de temps** 1 coffre-fort numérique unique pour l'ensemble des documents administratifs

« Nous avons pu compter sur le soutien d'ADP : nous avons tous les supports grâce à une équipe projet qui nous a réellement accompagnés. Les retours ont été de plus en plus positifs : aucun retour au papier, de **multiples passages à la dématérialisation**. »

